



Conseil scientifique de l’Institut CNRS INGENIERIE

Recommandation

Concernant les CNRS key-labs et l’ingénierie

Le Conseil scientifique d’institut (CSI) CNRS Ingénierie partage **l’opposition à la proposition des CNRS key-labs** dont a fait état la coordination des responsables des instances du comité national (C3N) dans sa motion du 16 janvier 2025. Comme la C3N, le CSI CNRS Ingénierie considère que “*la concentration annoncée des moyens du CNRS sur un nombre réduit de laboratoires [...] ne peut que conduire à l’affaiblissement du CNRS, à la réduction de son ancrage territorial, au déclin du sentiment d’appartenance et au clivage de sa communauté.*”

La recherche publique dans le domaine de l’ingénierie est menée de façon étroitement imbriquée par le CNRS, des universités généralistes, des universités technologiques et des écoles d’ingénieur, voire des partenaires privés. Les apports du CNRS aux unités mixtes de recherche ne se diluent pas nécessairement dans ceux de ses partenaires ; quand ils sont en phase, ces différents apports peuvent produire plus que leur simple addition.

Vincent Laude

Président du CSI CNRS Ingénierie

Recommandation adoptée le 22 janvier 2025

20 votants : 20 oui, 0 non, 0 abstention.

Destinataire :

- M. Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS.
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS.
- M. Lionel BUCHAILLOT, directeur de l’institut CNRS Ingénierie.
- M. Olivier COUTARD, président du Conseil scientifique du CNRS.
- M. Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national.
- Mme Christine ASSAIANTE, porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national.
- Madame la présidente et messieurs les présidents des Conseils scientifiques d’instituts.